

Matériel nécessaire

- Paillage biodégradable (chanvre, PLA ou Jute)
- Cavaliers/agraves de fixations métalliques ou en bois, à raison de 2 à 4 U/m²
- Cutter ou grosse paire de ciseau
- Marteau
- Mètre
- Pelle hydraulique ou outil de terrassement manuel
- EPI

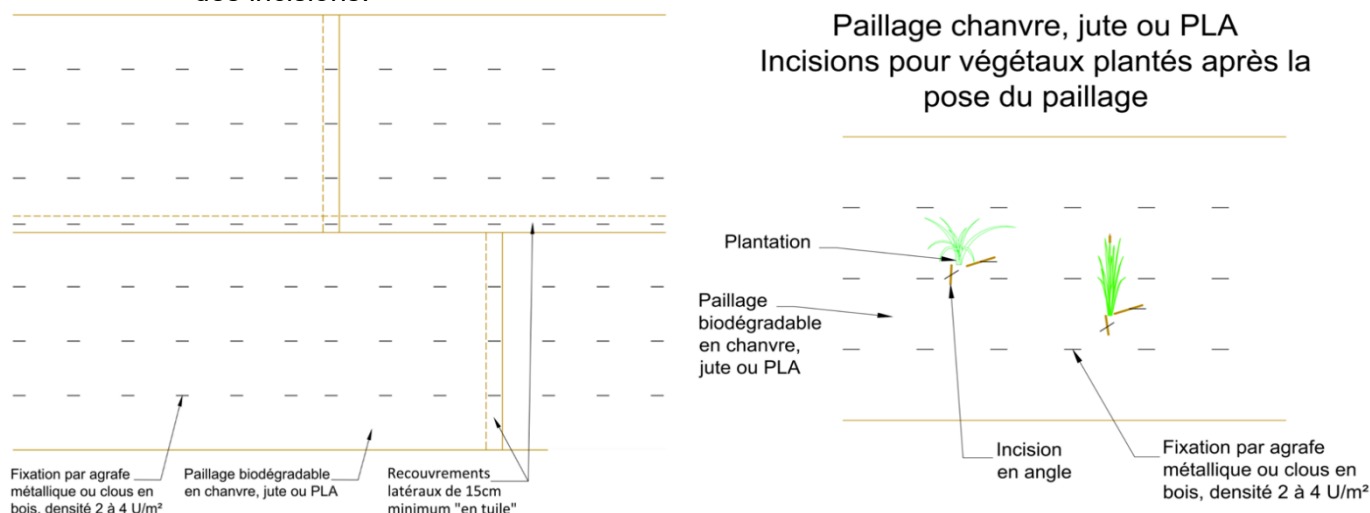
Stockage

A l'abri de la pluie et de l'humidité

Stocker sur palette et sans contact direct avec le sol (si stockage prolongé)

Mise en œuvre

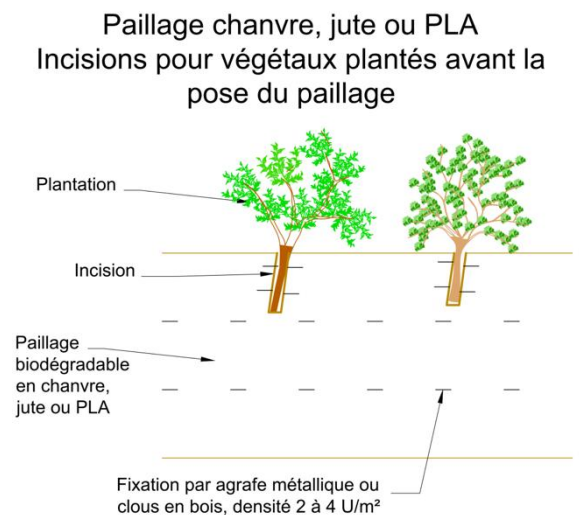
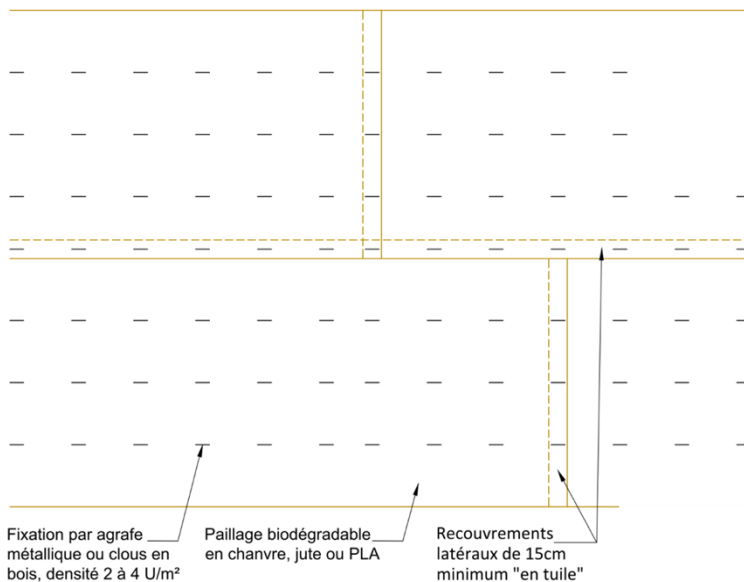
- Débroussaillage et nettoyage de la zone (végétation, racines, pierres, ...)
 - Profiler le terrain de façon à avoir une pente homogène
- 1) Pose lorsque les végétaux ne sont pas encore plantés :
- Effectuer une tranchée d'ancrage de 30x30 cm sur chaque côtés périphériques (extrémités)
 - Effectuer les trous de plantations aux niveaux des futurs plantations
 - Dans le cas d'une installation en pente : Dérouler le paillage du haut du talus (depuis la tranchée d'ancrage) jusqu'au bas (au niveau de la tranchée d'ancrage du pied de talus)
 - Superposer les lés suivants en "tuile" avec un recouvrement de 15 cm sur les bords latéraux et en longueur
 - Fixer le paillage avec des agraves (densité de 2 à 4 U/m² selon pente et contraintes éoliennes) et en poser également au niveau des recouvrements
 - Veiller à bien plaquer au sol le paillage biodégradable
 - Remblayer les tranchées après la pose
 - Faire des incisions en angle à l'aide d'un cutter ou d'une grosse paire de ciseau le paillage aux zones de plantations souhaitées
 - Installer les végétaux et remblayer de terre végétale le trou de plantation
 - Installer des agraves près des plants afin de bien faire plaquer au sol le paillage aux niveaux des incisions.



Nos solutions font l'objet d'une validation technique en termes de qualité et de respect technique. Ne pouvant maîtriser la mise en œuvre, les caractéristiques du site ou encore les conditions climatiques, Natura Gabions ne peut délivrer de garantie et ne peut être responsable de dommages liés à l'utilisation de nos produits.

2) Pose lorsque les végétaux sont déjà plantés :

- Effectuer une tranchée d'ancrage de 30x30 cm sur chaque côtés périphériques (extrémités)
- Dans le cas d'une installation en pente : Dérouler le paillage du haut du talus (depuis la tranchée d'ancrage) jusqu'au bas (au niveau de la tranchée d'ancrage du pied de talus).
- Faire une incision à l'aide d'un cutter ou d'une grosse paire de ciseau sur le paillage dans le cas où celui-ci rencontre une plantation déjà en place
- Superposer les lés suivants en "tuile" avec un recouvrement de 15 cm sur les bords latéraux et en longueur
- Fixer le paillage au sol avec des agrafes (densité de 2 à 4 U/m² selon pente et contraintes éoliennes) et en poser également au niveau des recouvrements et près des plants afin de bien faire plaquer au sol le paillage aux niveaux des incisions
- Remblayer les tranchées après la pose.



Nos solutions font l'objet d'une validation technique en termes de qualité et de respect technique. Ne pouvant maîtriser la mise en œuvre, les caractéristiques du site ou encore les conditions climatiques, Natura Gabions ne peut délivrer de garantie et ne peut être responsable de dommages liés à l'utilisation de nos produits.